

LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

La plateforme de dématérialisation www.e-marcheslorraine.fr a évolué en 2013, afin de mieux prendre en compte vos besoins en matière de dématérialisation des marchés publics et de sécuriser vos procédures. Elle est désormais gérée par la société AWS.

La plateforme est disponible depuis l'adresse www.e-marcheslorraine.fr (depuis l'adresse www.e-marcheslorraine.fr, vous serez redirigé vers www.54.marches-publics.info, car il s'agit de la même plateforme).

Dans votre avis de publicité, comme « profil d'acheteur », indiquez www.e-marcheslorraine.fr

Rappel : quelles sont les obligations des collectivités en matière de dématérialisation des marchés publics ?

	Marché public dont le montant est inférieur à 90 000 € HT	Marché public dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT
Publication de l'avis d'appel public à la concurrence et du dossier de consultation des entreprises (DCE)	Publication non obligatoire sur une plateforme	Publication obligatoire sur une plateforme
Réception des candidatures et des offres des entreprises	Réception des offres et des candidatures non obligatoire sur une plateforme Possibilité d'imposer la réception des candidatures et des offres par voie papier	Réception des offres et des candidatures obligatoire sur une plateforme pour les candidats qui le souhaitent

Que vous apporte la plateforme dans sa nouvelle version ?

Avec la plateforme gérée par la société AWS, vous pourrez :

- **bénéficier d'un guichet unique de saisie assistée.** Ce guichet établit automatiquement le formulaire officiel personnalisé à votre avis, et vous guide dans le renseignement de chaque champ.
- **adresser à un journal d'annonces légales ou au BOAMP votre avis d'appel public à la concurrence.**
- **mettre à disposition des entreprises le dossier de consultation du marché,** sans limite de nombre ou de taille.
- **permettre aux entreprises de répondre électroniquement.** Les entreprises sont guidées pas à pas dans la préparation et le dépôt de leur offre.
- **correspondre de façon sécurisée avec les entreprises,** ainsi que leur envoyer des lettres de notification et de rejet de leurs offres.
- **utiliser un support technique téléphonique,** non surtaxé, illimité, aussi bien pour les collectivités que pour les entreprises.

A quel coût ?

Le coût négocié de publication est de **18 € TTC** par marché déposé, la facture vous est adressée directement par la société AWS à la fin de chaque trimestre.

Comment vous inscrire sur la plateforme www.e-marcheslorraine.fr ?

1^{er} possibilité : vous aviez demandé à notre association une préinscription sur la plateforme avant le 10 juin 2013. Dans ce cas, vous avez reçu un email d'identification par la société AWS le lundi 17 juin 2013 provenant de compte@aws-france.com.

En cas de non réception ou de suppression de cet email, contacter le service support d'AWS au : **04 80 04 12 60**

2^{ème} possibilité : vous ne vous êtes pas préinscrit, vous pouvez vous inscrire directement sur la plateforme.

Sur la page d'accueil :

En haut de la page d'accueil à gauche, dans la rubrique « Acheteur », cliquez sur « Demander un compte ».



Ou en bas de la page à droite, cliquez sur ➔ [Demande d'information compte Acheteur AWS-Achat](#).

Vous recevrez dans les heures qui suivent un email de la société AWS (compte@aws-france.com) vous communiquant votre identifiant et votre mot de passe.

A savoir ! Dans « commentaires » à la fin du formulaire, indiquez que votre collectivité est **adhérente de l'ADM54** pour bénéficier des tarifs privilégiés négociés.

Pour être sûr de recevoir les emails de la société AWS, ajoutez dans vos emails désirables les adresses suivantes : compte@aws-france.com et courrier@aws-france.com

Attention ! L'association des maires de Meurthe-et-Moselle ne gère pas vos identifiants et mots de passe en cas de perte.

Faut-il acquérir une clé de chiffrement pour recevoir les plis dématérialisés sur la plateforme ?

Si le montant de votre marché est supérieur à 90 000 € HT, il est nécessaire de permettre aux candidats de répondre par voie électronique sur la plateforme. Pour cela, la réglementation vous impose **une clé de chiffrement** pour réceptionner les offres des entreprises adressées par voie électronique.

Pour acquérir une clé de chiffrement, vous pouvez contacter **Hervé RICHARD**, formateur bureautique de notre association (hRichard@adm54.asso.fr ou 03 83 28 54 00 * 4). Nous avons conclu un partenariat, afin d'obtenir des tarifs préférentiels, auprès de la société CERTINOMIS.

Comment faire vos premiers pas sur la plateforme ?

1 – Se connecter sur la plateforme www.e-marcheslorraine.fr

2 – Vérifier que votre poste dispose des préalables nécessaires : sur la page d'accueil du site, dans la rubrique PRATIQUE, faites « Testez votre poste », et suivre les recommandations fournies (installation de JAVA requise notamment).

Si le logiciel JAVA n'est pas installé sur votre poste, le télécharger depuis le site www.java.com/fr/

3 – Insérer son identifiant et son mot de passe. Cliquer sur « Accès à votre compte » dans la rubrique « **ACHETEUR** » en haut à gauche de la page d'accueil.

4 – Dans votre compte, lors de la 1^{ère} utilisation, quelques paramétrages sont nécessaires :

Dans la rubrique « Administrer », « Guichets de dépôts » :

- **Cliquer sur « Certificats »** pour installer votre certificat dans votre compte et pour recevoir les plis dématérialisés. Dans Salle des marchés (réelle !), cliquer sur la flèche arrondie en-dessous de « Définir ».

Ajouter votre certificat dans Certificat-A **et** dans Certificat-B.

Si vous possédez un certificat CERTINOMIS, ajoutez le certificat enregistré sur votre poste dénommé « Certificat CERTINOMIS AC 1 étoile ». Si vous avez sur votre ordinateur un certificat intitulé « EML MP », supprimez-le et ne l'insérez pas sur la plateforme.

- **Cliquer sur « Séquestre »** (c'est-à-dire l'endroit où vous allez importer les offres dématérialisées des candidats)

Avant toute chose, créer dans vos documents ou votre bureau d'ordinateur un dossier jaune intitulé par exemple « Plis démat ».

Cliquer sur Créer.

Remplir le nom du séquestre : par exemple « Plis démat » (mettre le même nom que votre dossier créé).

Remplir « Séquestre » : il faut mettre le lien pour retrouver le dossier créée, soit en cliquant sur parcourir, soit en faisant un copier/coller du chemin de votre dossier créé. Ajouter et valider.

Enfin, cliquer sur Relier. Aux 6 parties, « relier » votre dossier enregistré et ensuite cliquer sur Enregistrer.

Dans la rubrique « Gérer » :

- Cliquer sur « Etablissements / Lister »

Cliquer sur la flèche en-dessous de « MOD » pour vérifier et compléter les éléments concernant votre collectivité.

Dans cette rubrique, ajouter notamment :

- votre logo si vous en avez un ;

- l'adresse du profil d'acheteur <http://www.e-marcheslorraine.fr>

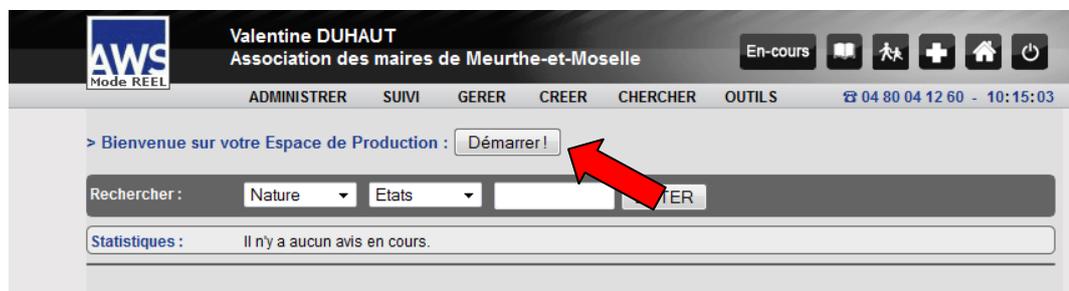
Quand les éventuelles modifications sont terminées, cliquer en haut à droite sur « Quitter et conserver ».

Si vous souhaitez faire la promotion de la plateforme auprès des entreprises avec lesquelles vous travaillez habituellement, c'est possible dans la rubrique « Outils » :

- Cliquer sur « Entreprises », puis sur « Invitation ».

Comment publier votre avis sur la plateforme ?

Dans la page d'accueil de votre compte, cliquez sur **Démarrer !**



Ensuite, cliquez sur : « Créer » pour créer un nouvel avis de publicité.



Remplir ensuite tous les onglets de votre marché.

Comment contacter le service d'assistance technique en cas de problème ?

Dans votre compte, cliquez sur la croix :



Puis remplir le formulaire d'incident. Si la demande n'est pas urgente, attendez d'obtenir la réponse par email.

Si la demande est urgente, **appelez le numéro dédié du service d'assistance :**

☎ 04 80 04 12 60

Valentine DUHAUT, juriste de l'ADM54, reste également à votre disposition pour toute question relative à votre inscription sur la plateforme et la mise en ligne de votre premier avis (v.duhaut@adm54.asso.fr ou 03 83 28 54 00 * 1).